

Au salon des entreprises, les centrales solaires villageoises en pleine lumière



Le toit de la Poste de Méaudre a été l'une des quatre premières surfaces équipées cet été en panneaux solaires par les centrales villageoises qui participent pleinement à la transition énergétique.

Voilà bientôt trois ans que des habitants du plateau des Quatre Montagnes travaillent à la création de ces centrales dont ils ont vu les premiers aboutissements cet été. Trois années à bâtir un projet autour des énergies renouvelables, à enchaîner les réunions, convaincre les banques et trouver les moyens d'assurer ces panneaux à une altitude peu commune. « J'ai eu envie d'une démarche citoyenne et de consommation locale », résume René Soria, l'un des membres de la société coopérative qui compte 85 actionnaires (de 100 à 5 000 €). Il poursuit : « Je voulais laisser quelque chose à mes enfants, mes petits-enfants ».

Moins de dix ans pour rembourser les investissements

Ce "quelque chose", qui participe pleinement à la transition énergétique, a donc abouti cet été à quatre chantiers, quatre toitures qui vendent de l'électricité à EDF sur un bail de 20 ans. Et qui, dans moins de dix ans, auront fini de rembourser les investissements pour ne dégager que des bénéfices ! « Il a fallu choisir les toits », souligne aussi Franck Legrigeois : solidité de la charpente, exposition plein sud, aucune ombre portée... Les choix se sont ainsi portés sur deux maisons individuelles, un centre "Le Bois de lune" déjà particulièrement investi dans le développement durable, et la Poste du village. Tous à Méaudre donc ! « C'était plus facile de commencer par un même lieu pour le suivi de chantier puisque nous sommes tous bénévoles », explique M. Soria.

Cet automne, si la météo ne joue pas trop au yoyo, deux ouvrages de plus grande importance s'engageront à Autrans et sur une entreprise de Villard-de-Lans. C'était d'ailleurs l'une des raisons de leur présence hier au salon des entreprises « qui peuvent valoriser leur image par des outils de communication en investissant dans une centrale » sur l'initiative de M. Soria. Sylvain Cavallini ajoute : « Le Vercors fait partie des territoires précurseurs et la Communauté de communes a vraiment joué le jeu en tant que partenaire ».

En février 2015, le Parc naturel régional du Vercors a fait partie des « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » dévoilés par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

quatre installations cet été et deux à l'automne. Le Bois de Lune (59m², 21 558 € d'investissement pour 2 351 € de recettes annuelles estimées. La Poste, 40 m², 15 258 € d'investissement, 2 095 € de recettes. Deux toitures privées (58 et 59 m²) pour respectivement 21 033 € et 21 558 € (recettes 2 602 €). La toiture d'une entreprise aux Geymonds sera couverte de 119 m² de panneaux solaires (18 kWc), 35 000 € de travaux, 3 000 € de recettes annuelles et 240 m² sur le gymnase d'Autrans (3 kWc), 60 000 € d'investissement, 6 300 € de recettes annuelles. Les centrales villageoises sont le fruit d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux de la région Rhône-Alpes. Ce sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Les centrales villageoises font partie des "100 projets pour le climat" retenus par le gouvernement.²